

Déclaration spécifique évaluations CP CAPD du 28 mars 2019

Un peu d'histoire.... Souvenons-nous de la vague de changements imposés à la rentrée 2008 par le gouvernement de l'époque avec, aux commandes de la DEGESCO, le ministre actuel de l'Education Nationale: Jean Michel Blanquer.

Des programmes écrits par on ne sait qui aux orientations passéistes (en de nombreux points similaires à ceux de 1923), une politique de suppression des RASED pour faire passer le non remplacement d'un fonctionnaire sur deux avec la mise en place parallèle de l'aide personnalisée, la semaine de 4 jours imposée à tous, des évaluations CE1 et CM2 confondant bilan et diagnostic, la suppression de la formation initiale, le changement en profondeur des modalités du mouvement sans concertation... tout le travail de militantisme pédagogique acté par les programmes de 2002, écrits par des allers-retours entre la recherche, le terrain et la représentation nationale ont été balayés. Une période de vive tension et une crise de confiance entre le ministère et la profession s'est alors enclenchée. Par ses mobilisations, principalement avec le SNUipp-FSU, notre profession a stoppé les reculs et pu replacer les questions éducatives au centre du débat public. Les orientations du quinquennat suivant, bien qu'insuffisantes, ont permis de gommer les aspects les plus mortifères de la politique antérieure et ont permis des avancées: PPCR, chantiers métiers, PDMQDC, créations de postes, retour à des modalités du mouvement équilibrées... le SNUipp-FSU y a largement participé.

Le dialogue a été renoué sur nombre de dossiers: temps de travail, direction, salaires. Le paradigme relationnel ayant changé, les relations profession-hiérarchie se sont apaisées. On est même allé jusqu'à croire que le RDV de carrière pourrait enfin concrétiser la rencontre entre deux professionnels dans le respect de leurs missions respectives. Ces effets positifs, longuement reconstruits, viennent d'être gommés par l'autoritarisme d'un ministre et sa volonté de l'imposer à toute la chaîne hiérarchique. Faudra-t-il dix ans pour reconstruire un lien de confiance ?

Pourquoi refuse-t-on les évaluations nationales standardisées de ce ministre ?

- **D'abord, parce qu'elle entretient la confusion entre le diagnostic et le bilan.** Soit on nous met à disposition des outils pour un diagnostic des compétences de nos élèves et, comme nous sommes au pays de la confiance, on nous laisse les utiliser en tant que professionnels. Soit il s'agit de faire un bilan du système: pour cela, il faut fonctionner avec un échantillon d'écoles, ce que la DEPP sait très bien faire.

- **Ensuite, ces évaluations sont orientées dans leur conception.** Les exercices proposés sont parfois sans lien avec ce que les élèves de début de cp sont en capacité de faire. Elles dénotent une vision de l'apprentissage de la lecture syllabico-centrée. La recherche a depuis longtemps tranché le débat: on a besoin de la voie directe et indirecte (syllabique) pour lire. Même Stanislas Dehaene, le grand neuroscientifique sur lequel s'appuie le ministre, l'écrit dans son livre publié en 2007, "Les neurones de la lecture" : "*Les deux voies de traitement des mots, fonctionnent donc en parallèle, l'une soutenant l'autre*". Pourquoi persister si ce n'est pour imposer la vision d'Agir pour l'école au système éducatif ?

- **Ces évaluations sont instrumentalisées.** Le ministre en communique les résultats avant même la fin des remontées. Elles ne sont mises en place que pour justifier sa vision réactionnaire de l'apprentissage de la lecture, déstabiliser la profession et discréditer le travail des enseignants.

- **Ces évaluations relèguent les enseignants au rôle de simples exécutants** qui doivent saisir des résultats et attendre qu'un logiciel dise sur quoi communiquer aux familles. Il y a un fort sentiment de dessaisissement de notre professionnalité. Concevoir nos outils, critiquer des supports pour mieux se les approprier, concevoir nos évaluations, des projets... Nous sommes des professionnels de l'adaptation, des concepteurs en recherche permanente d'amélioration. Avec ces évaluations, le ministère nous dénie ce droit de comprendre les difficultés de nos élèves: c'est tout simplement insupportable !

Pour couronner le tout, il met en branle toute la hiérarchie, quitte à leur imposer un superbe volte face pédagogique, pour imposer ces évaluations ineptes et mettre la pression sur la profession. Mails multiples, appels, invitations expresses en conseil des maîtres, convocation à la circonscription, menaces de sanctions,... jamais les collègues n'ont autant été sollicités par les IEN !

Pourtant, lorsque la profession réclame de la formation continue, un abaissement du nombre d'élèves par classe, l'intervention des RASED, de l'accompagnement pour des élèves à problèmes de comportement, un soutien lorsque des parents se font agressifs, une mairie sourde aux besoins de l'école,... la seule réponse consiste trop souvent à demander aux équipes de trouver des solutions, de se débrouiller comme on sait si bien le faire: SEULS.

En conclusion, nous pouvons observer que le ministre a déjà perdu.

Perdu sur le fond: il ne fait de doute pour personne que ces évaluations ne sont ni au service des élèves, ni au service des enseignants, ni à celui d'une amélioration de l'institution.

Perdu sur la forme: par son autoritarisme, le ministre a ruiné toute chance de faire croire en son pays de la confiance. Il a réussi malgré lui à souder davantage notre profession autour de nos valeurs communes.

Nos collègues, massivement réunis dans les demi-journées d'information syndicale actuellement témoignent unanimement du malaise ressenti par le comportement de la hiérarchie et de leur volonté de biaiser ces évaluations inutiles.

Nous nous acquittons de nos obligations professionnelles au quotidien (respect des programmes, conception et passation d'évaluations au service de la réussite des élèves, restitution des résultats aux familles...). Nous refusons que nos collègues soient inquiétés-es par une procédure disciplinaire infondée.

Au final, les enseignants savent qu'ils ne peuvent compter que sur leur collectif professionnel dans leur engagement au service de la réussite des élèves comme pour défendre le service public d'éducation.

